



Dossiers d'inscription année scolaire 2023-2024

publié le 03/05/2023

Chers parents,

A été distribué ce jour à votre enfant un dossier d'inscription pour l'année scolaire 2023-2024. Ce dossier est à compléter et à retourner au secrétariat (via votre enfant) **avant le 22 mai 2023**. Tout dossier incomplet vous sera automatiquement retourné ; nous veillerons alors à vous indiquer les éléments manquants.

En vous remerciant par avance pour votre compréhension.

Cordialement,

Le secrétariat



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.